

**PROJET DE RECHERCHE**



# PLUS DE 30 ANS D'ARCHIVES DE VACANCES OUVERTES

*Projet réalisé par le pôle Études de Vacances Ouvertes  
en collaboration avec Excelia*

**VO**  
VACANCES  
OUVERTES



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION 3

### ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE PROJETS INSTRUITS ET DE STRUCTURES INSCRITES À VACANCES OUVERTES 4

- Analyse de l'évolution dans le temps : une dynamique de croissance marquée 5
- Un écart croissant entre projets instruits et structures inscrites en 2014 5
- Conclusion 6

### L'ÉTAT DES PROJETS : FINANCEMENTS, ANNULATIONS, REPORTS 7

- Lecture en pourcentage : des enseignements complémentaires sur l'évolution qualitative des projets 9
- Conclusion croisée : quantité, qualité et dynamiques à l'œuvre 10

### ANALYSE DES RAISONS D'ANNULATION, DE REPORT OU DE REFUS DE PROJETS (2015–2023) 11

- Une lecture partielle mais éclairante des fragilités dans le parcours des projets 11
- Un renseignement encore inégal mais en progression à certains moments clés 11
- Lecture chronologique des raisons saisies d'annulation ou de report 12
- Focus sur les projets hors critères 13
- Focalisation sur le motif "passage à une autre tête de réseau ANCV" 14
- Conclusion croisée : une lecture partielle mais précieuse pour l'accompagnement 14

### ÉVOLUTION DE LA NATURE DES STRUCTURES PARTENAIRES DE VACANCES OUVERTES (1990-2023) 15

- Analyse des tendances temporelles globales 15
- Comparaison entre projets instruits et financés 16
- Conclusion 16

### DÉCOMPOSITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURES POUR CHAQUE NATURE (1990-2023) 17

- Analyse des structures de nature associatives financées par VO 17
- Évolution du portage des projets par les collectivités territoriales 19
- Implication des structures para-publiques, privées et diverses dans les projets financés 21
- Conclusion sur le profil des structures 22

### ANCIENNETÉ DES STRUCTURES SELON L'ÉTAT DES PROJETS (1990-2023) 23

### CONCLUSION GÉNÉRALE DE L'ANALYSE DES ARCHIVES DE VACANCES OUVERTES (1990–2023) 25

### PERSPECTIVES ET PROLONGEMENTS DE LA RECHERCHE 26

# INTRODUCTION

L'association Vacances Ouvertes (VO) est née, il y a plus de 30 ans, fondée par Edmond Maire alors président de VVF, à partir d'une idée : réduire la fracture touristique. Très rapidement, le mode opératoire de VO a évolué vers l'accompagnement des structures engagées dans l'exercice du droit aux vacances dans nos territoires avec la création d'un centre de ressources permettant de capitaliser les bonnes pratiques en matière d'accès aux vacances. Ce parti-pris original et novateur, né du constat de la grande diversité des structures accompagnantes (taille, mission d'origine...) et des niveaux très variables d'expérience en matière d'organisation de projets de vacances, a ipso facto placé VO dans une position d'observation sans équivalent à ce jour : caractéristiques des séjours, types de structures et de territoires accompagnés, profils des porteur-ses de projet, typologie des bénéficiaires ...



Au cours de ces trois décennies, Vacances Ouvertes a affiné un dispositif d'accompagnement comprenant plusieurs étapes d'intervention auprès des structures (qualification du besoin, ingénierie, mise à disposition d'outils, soutien financier grâce à l'ANCV...), induisant un dialogue prolongé avec les structures accompagnantes. S'il avait pour objet premier de permettre la réalisation du projet par la délivrance de conseils, ce dialogue a permis à VO d'accumuler une masse conséquente d'informations propices à un travail de veille essentiel à la compréhension et à l'adaptation aux évolutions sociales et sociétales auxquelles le droit aux vacances entend s'adresser. Les signaux collectés par les équipes de Vacances Ouvertes depuis plus de 30 ans sont suffisamment riches et variés (bases de données documentant les projets avant et après réalisation, rapports soumis par les structures sous forme papier -parfois manuscrits-, rapports d'instruction et compte-rendu rédigés par les salariés de VO, etc.) pour nourrir une analyse approfondie de l'évolution des problématiques sociales détectées par les structures, pour comprendre l'évolution du rôle du droit aux vacances vis-à-vis de ces dernières, voire constater d'éventuelles différences dans la conception des vacances.

Les structures porteuses de projet sont-elles toujours de même type (centre social, mission locale, association de quartier...) ou bien en voit-on émerger de nouvelles (Caf, GEM...)? Observe-t-on une évolution des projets dans leur géographie (recherche de 'dépaysement' ou au contraire 'tropisme' faisant préférer des projets au sein de la même région...)? Constate-t-on une fidélisation des structures vis-à-vis de Vacances Ouvertes? Le cas échéant, quelle en est la raison (relation intuitu personae, satisfaction vis-à-vis du précédemment accompagné, émergence de nouveaux besoins...)? Observe-t-on chez les porteur-ses de projets des effets d'expérience en matière d'ingénierie d'un projet de vacances, voire une autonomisation progressive? Les natures de projets ou les spécificités des bénéficiaires conduisent-elles Vacances Ouvertes à faire évoluer son modèle d'accompagnement, notamment en recommandant de solliciter des têtes de réseau spécialisées (personnes en situation de handicap, personnes âgées...)?

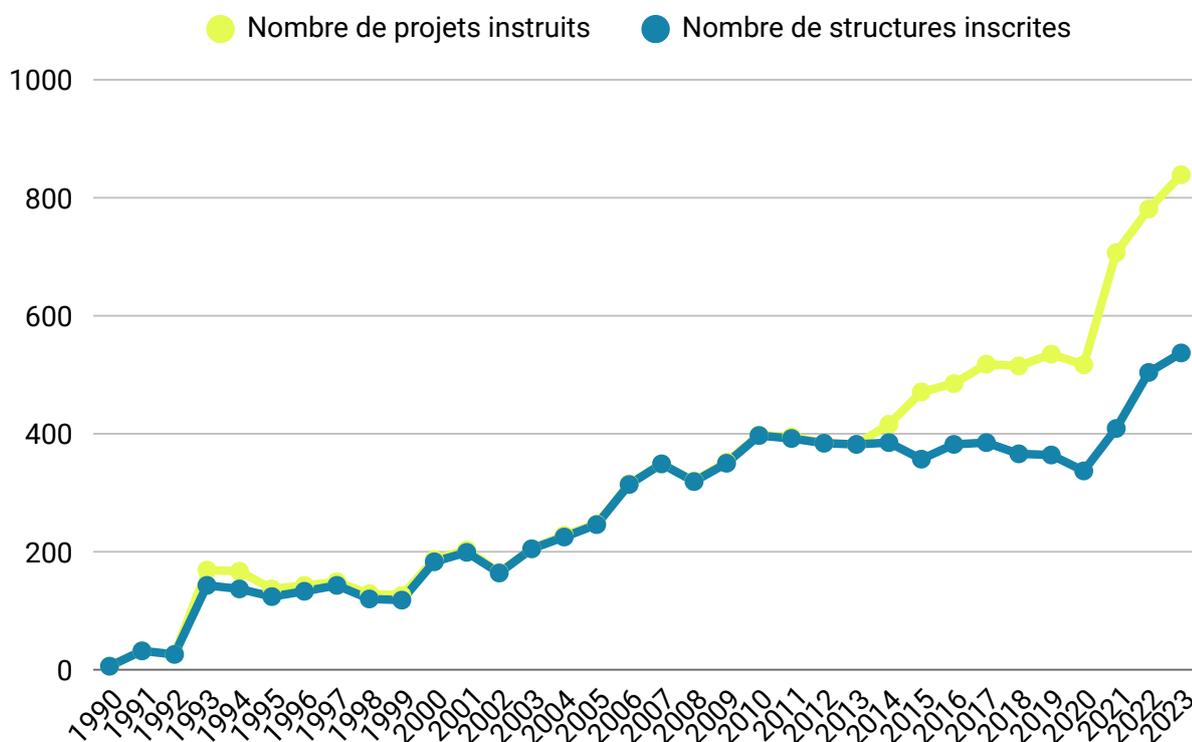
Vacances Ouvertes a en somme constitué depuis sa création de riches archives qui méritent d'être analysées pour appréhender l'ensemble de ces interrogations. De cette recherche pourrait incidemment émerger une analyse inédite de l'évolution des problématiques sociales auxquelles le droit aux vacances entend s'adresser, ainsi qu'un ensemble de ressources particulièrement précieuses et pertinentes à la lutte contre les inégalités, contre les exclusions, en pleine observance de la loi d'orientation du 29 juillet 1998, qui dans son article 140 garantit l'exercice effectif de la citoyenneté par « l'accès de tous et toutes à la culture, aux vacances (...) et ce tout au long de la vie ».

Pour cette première année, nous souhaitons concentrer nos efforts sur l'analyse des archives depuis leur informatisation, c'est-à-dire de la base de données nommée « intranet » à VO, construite par Anéol. Auparavant les données étaient récoltées sur une autre base nommée « Filemaker ». Ces dernières ont été transférées dans la nouvelle base de données à sa création en 2014. L'étude de ces données permettra l'émergence de résultats à la fois qualitatifs et quantitatifs et également de répondre à une partie de nos interrogations.

## ÉVOLUTION COMPARÉE DU NOMBRE DE PROJETS INSTRUITS ET DE STRUCTURES INSCRITES À VACANCES OUVERTES

Chaque année depuis 1990, Vacances Ouvertes propose des appels à projet de vacances et instruit des dossiers de demande de financement pour des projets de vacances. La notion de projet a évolué au sein de VO. Jusqu'en 2013, une structure déposait un budget par structure, et cela constitué un projet. Cela pouvait correspondre à plusieurs types de départs en vacances, une somme de départs individuels et/ou collectifs. Face à la multitude de projets et de budgets associés regroupés pour une même structure, VO a décidé de changer de base de données, plus adaptée aux réalités de terrain. Avec la nouvelle plateforme, il est possible de distinguer chaque projet pour une même structure. La notion de projet correspond à une somme de départs individuels ou à un départ collectif.

Graphique 1. Nombre de structures inscrites et nombre de projets instruits de 1990 à 2023



Le graphique 1 ci-dessus présente une double série chronologique allant de 1990 à 2023. Le nombre total de projets instruits par VO correspond à l'ensemble des projets effectivement déposés, examinés et instruits dans le cadre de la campagne. Le nombre de structures distinctes ayant participé à VO, recense celles ayant au moins déposé un projet au cours de l'année concernée.

## ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DANS LE TEMPS : UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE MARQUÉE

Entre 1990 et 2024, les deux indicateurs connaissent une progression nette. **En 1990, on comptait seulement 6 projets instruits, portés par 6 structures.** Ce chiffre reste modeste jusqu'en 1992. Mais **dès 1993**, un tournant s'opère : **le nombre de projets atteint 169**, soit une multiplication par plus de six en une seule année. Cette envolée coïncide sans doute avec une meilleure implantation du dispositif et une meilleure communication autour de celui-ci. **Dès 1994, l'ANCV devient partenaire de VO** à qui elle confie le relai des aides à la personne pour soutenir les projets de vacances en direction des familles et des jeunes portés par les acteur·rices de terrain. En 1995, VO devient un laboratoire de recherche-action en ingénierie sociale des vacances. Elle publie sa première étude intitulée « Montages financiers, engagement et dynamique d'insertion », et lance les premiers stages de formation sur le « montage de projet ».

La croissance se poursuit par à-coups dans les années suivantes. En 2002 débute la régionalisation de VO dans l'objectif de faciliter la diffusion des activités et l'obtention de financement. Une antenne est ouverte à Lille et un poste est créé sur place (60 projets soutenus en 2003). La région Île-de-France est portée par un membre de l'équipe depuis le siège de l'association. Dans les deux cas, l'association est déjà fortement implantée. À partir de 2003, le nombre de projets instruits dépasse systématiquement les 200.

**Le nombre de projets atteint 398 projets en 2010, chiffre qui continue de croître les années suivantes jusqu'à culminer à 839 projets instruits en 2023. En parallèle, le nombre de structures inscrites évolue également : on passe de 6 structures en 1990 à 537 en 2023.** La courbe suit globalement celle des projets instruits, mais de manière moins accentuée, jusqu'en 2014 où un écart net apparaît. Cet écart s'explique par l'arrivée de la nouvelle plateforme pour laquelle les structures doivent déposer un budget par projet (somme de projets individuels ou un projet collectif), et non plus un budget par structure.

### UN ÉCART CROISSANT ENTRE PROJETS INSTRUITS ET STRUCTURES INSCRITES À PARTIR DE 2014

Jusqu'au milieu des années 2010, le nombre de projets instruits et celui des structures inscrites restent relativement proches, ce qui est logique au regard de la notion de projet sur la plateforme d'inscription. Les structures déposent généralement un seul projet par an (pouvant correspondre à plusieurs départs). On observe un léger écart entre 1993 et 2001, diminuant progressivement de 26 à 4 projets. Cette situation, à la marge, est le fait de structures qui se sont inscrites une seconde fois dans la même année à la suite d'un premier financement pour un ou des départs déjà réalisés.

**À partir de 2014, on observe un changement significatif.** Comme vu précédemment, ce phénomène est dû à la modification du dépôt des dossiers sur la nouvelle plateforme. Le nombre de projets dépasse alors nettement celui des structures : 416 projets instruits pour 385 structures inscrites. **Cette année-là, 90 structures ont soumis plus d'un projet (entre 2 et 4 projets).** Ce phénomène s'amplifie nettement par la suite. En 2023, par exemple, 839 projets ont été instruits pour 537 structures, soit un différentiel de plus de 300 projets. **Cela traduit une pratique désormais courante parmi les porteur·ses : celle de multiplier les dépôts au sein d'une même année.**

## CONCLUSION

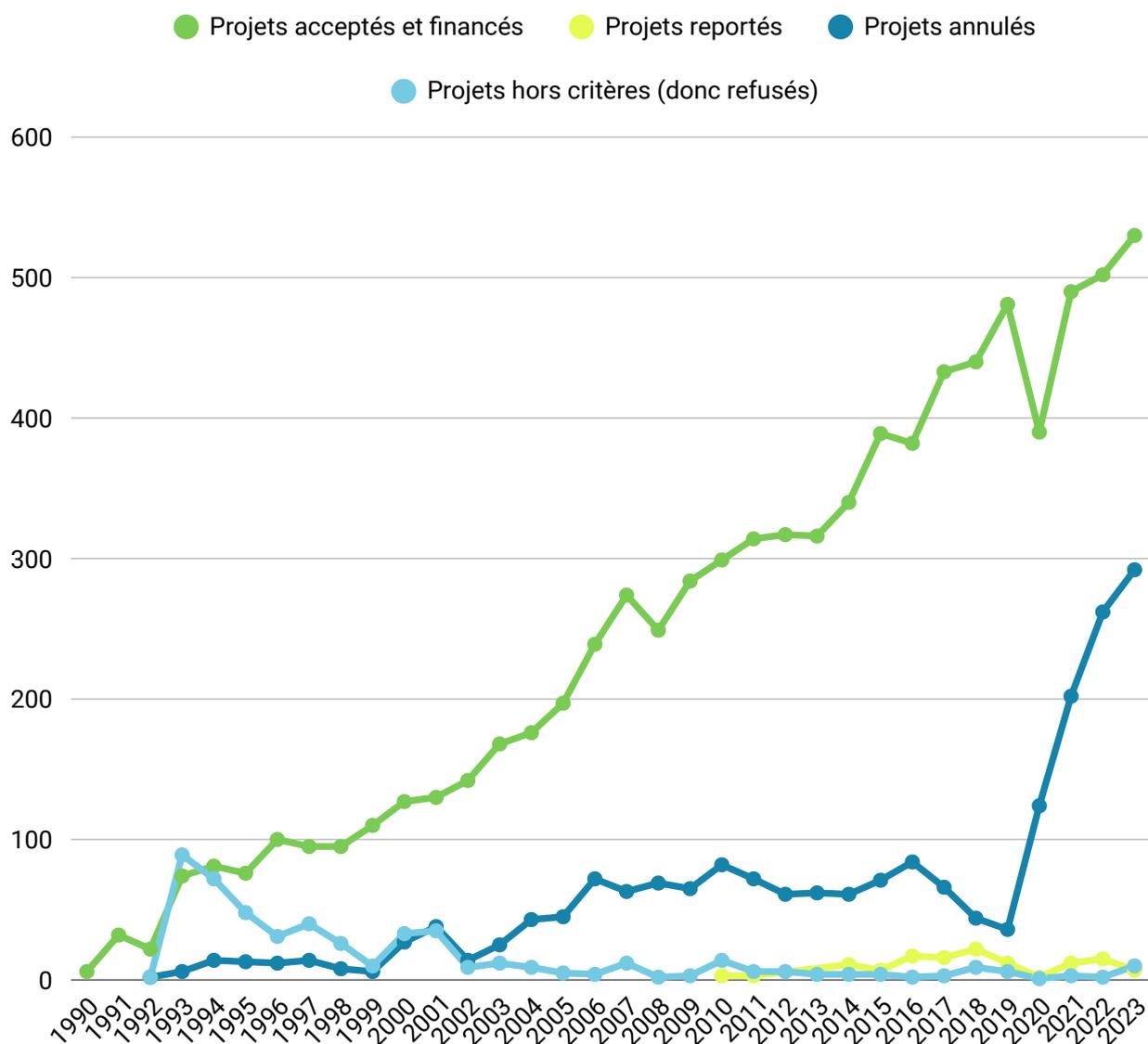
L'analyse conjointe du nombre de projets instruits et du nombre de structures inscrites permet de mettre en évidence la montée en puissance des appels à projets depuis plus de trois décennies. Si le nombre de structures a fortement progressé, l'accélération du nombre de projets instruits est encore plus spectaculaire. À partir de 2014, l'écart de plus en plus important (de 31 projets à 302 projets) traduit un changement profond puisque, désormais, les inscriptions se font par projet et plus par structure : les structures déposent de plus en plus fréquemment plusieurs projets dans une même année. Cette tendance témoigne de leur engagement croissant, mais aussi d'une meilleure appropriation du dispositif, nourrie par l'expérience, la proximité avec les enjeux locaux et, sans doute, un accompagnement renforcé.

## L'ÉTAT DES PROJETS : FINANCEMENTS, ANNULATIONS, REPORTS

Durant la campagne, chaque projet déposé sur l'intranet comporte un état précis qui donne la possibilité de suivre l'avancement du dossier. Cependant en fin de campagne chaque projet doit comporter un statut parmi les suivants :

- **Projet accepté et financé** : comme indiqué, le projet a été soutenu financièrement par VO via le partenariat avec l'ANCV.
- **Projet hors critères (donc refusé)** : le projet comporte une ou plusieurs caractéristiques en dehors des critères de l'appel à projet. Les critères sont étroitement liés au partenariat avec l'ANCV et on subit des variations en 30 ans. Ils sont généralement liés au séjour ou aux publics accompagnés (durée du séjour trop courte, coût total du séjour trop élevé, niveau de ressources des bénéficiaires au-dessus du critère, absence de participation financière des bénéficiaires...).
- **Projet annulé** : le projet n'aura finalement pas lieu avec VO. Les différentes raisons d'annulation font l'objet d'une analyse spécifique (voir Graphique 3).
- **Projet reporté** : le projet n'a pas pu être réalisé cette année, il est repoussé à l'année suivante.

Graphique 2. Nombre de projets selon son état de 1990 à 2023



Le Graphique 2 présente l'évolution du nombre de projets de vacances traités par VO de 1990 à 2023, selon quatre états différents. L'analyse des projets montre une dynamique globale de croissance soutenue, marquée par plusieurs phases distinctes selon les états des projets.

- **Les projets acceptés et financés** ont connu une progression régulière depuis les années 1990, passant de quelques dizaines à plus de 500 projets par an à leur pic en 2023. Une première phase d'émergence (1990–1995) est suivie d'une croissance continue jusqu'en 2005, puis d'une accélération marquée entre 2006 et 2015. Contrairement à ce que l'on aurait pu anticiper, la crise financière de 2008 - malgré une réduction du nombre de projets acceptés-financés sur cette année - n'a pas freiné cette évolution, bien au contraire : le nombre de projets acceptés continue d'augmenter. Ce n'est qu'à partir de 2020, avec la crise sanitaire, que l'on observe une baisse brutale, suivie d'une reprise dynamique jusqu'à 2023.
- **Les projets reportés** restent longtemps marginaux (3 en 2010 et en 2011) avant de gagner en importance à partir de 2014. Leur diminution en 2019–2020 pourrait refléter l'impact du contexte pandémique, qui a obligé de nombreux porteur-ses à annuler leurs départs sans envisager de report. Cette catégorie devient moins discrète en 2021-2022, suggérant un retour progressif à la normale.
- Concernant **les projets annulés**, une lente montée s'observe entre 1990 et 2015, suivie d'une hausse modérée jusqu'en 2019. La pandémie marque ici un tournant majeur : les annulations explosent à partir de 2020 (124 projets). Même après la Covid-19, elles restent très élevées atteignant un niveau record en 2023 (292 projets), ce qui pourrait témoigner de difficultés persistantes pour les porteur-ses de projets (fragilité des groupes, incertitudes économiques, freins logistiques, etc.), mais aussi interne à l'association (épuiement de l'enveloppe, etc.)<sup>1</sup>.
- **Les projets hors critères** (donc refusés) présentent une évolution singulière. Alors qu'ils sont quasi inexistantes jusqu'en 1992, une envolée spectaculaire est observée en 1993–1994, avec un nombre élevé de refus. Cette hausse isolée pourrait correspondre à un resserrement temporaire des critères ou à une modification des procédures de sélection liés au démarrage du partenariat avec l'ANCV. Par la suite, le volume de projets hors critères diminue régulièrement, jusqu'à devenir marginal à partir de 2011. Cela suggère une meilleure adéquation entre les projets déposés et les exigences de VO, peut-être grâce à un travail plus fin d'accompagnement en amont.

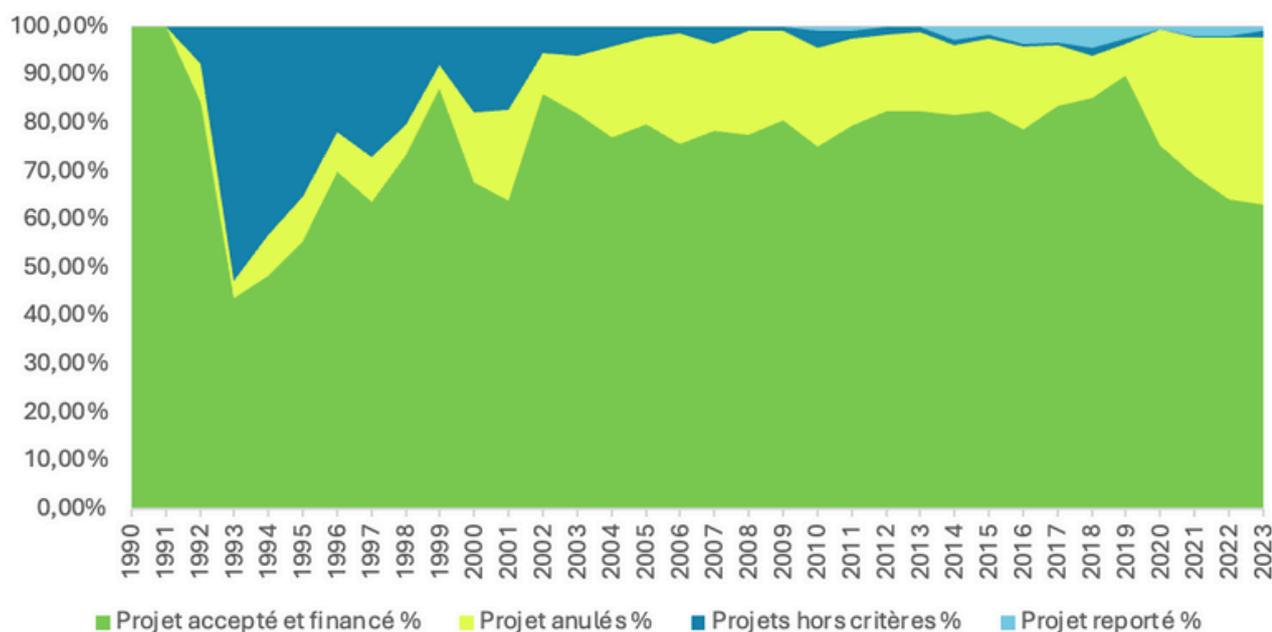
En résumé, si les années 2000 ont été celles de l'expansion et les années 2010 celles de la consolidation, la décennie 2020 est marquée par des tensions nouvelles, avec une hausse significative des projets annulés, malgré le maintien d'un haut niveau de projets financés. Le dispositif montre ainsi une forte résilience, tout en révélant des fragilités récentes dans la mise en œuvre concrète des projets. Une hausse des projets annulés pourrait aussi refléter une saturation des capacités de traitement de VO face à la demande croissante.

[1] Voir la partie suivante sur les raisons d'annulation

## LECTURE EN POURCENTAGE : DES ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION QUALITATIVE DES PROJETS

La lecture des données en pourcentage apporte un regard qualitatif sur les projets instruits à VO (Graphique 3). Là où les données brutes montraient des volumes croissants, les pourcentages révèlent les équilibres internes entre projets financés, refusés, annulés ou reportés, quel que soit le volume total annuel.

Graphique 3.  
Pourcentage de projets selon son état de 1990 à 2023



**Les projets acceptés et financés représentent globalement la grande majorité des projets instruits,** avec des taux régulièrement supérieurs à 75 % à partir de 2002. Néanmoins, on observe une baisse importante de la part des projets financés dans les années 1993–1995, période marquée par un pic des refus pour cause de non-respect des critères : en 1994, à peine 48,5 % des projets sont acceptés, contre 43,1 % rejetés pour critères non remplis. Cela confirme qu'il s'agissait d'un épisode de désajustement ponctuel, possiblement dû à une réforme des critères d'éligibilité ou à une vague de nouveaux porteur·ses.

À partir de 2002, la proportion de projets hors critères chute fortement (de près de 12%), ce qui montre un ajustement réussi du dispositif. Dès lors, la part de projets hors critères devient marginale (souvent inférieure à 6 % après 2001), témoignant d'une meilleure qualité des dossiers déposés et d'un accompagnement efficace en amont.

**Les projets annulés, eux, montrent une tendance plus inquiétante.** Leur part reste modérée dans les années 1990 (souvent sous les 10 %), puis augmente nettement à partir des années 2000. La crise sanitaire de 2020 marque un tournant : en 2021, plus de 28 % des projets sont annulés, chiffre encore plus élevé en 2023 (près de 35 %). Ces proportions, en hausse constante depuis 2020, révèlent une fragilité croissante des porteur·ses ou des conditions de réalisation des projets. Ainsi, même si le volume de projets acceptés reste élevé, leur concrétisation effective devient plus incertaine.

Quant aux projets reportés, leur poids relatif reste faible (souvent inférieur à 3 %), mais leur part augmente légèrement à partir de 2014, culminant à 4,3 % en 2018. Ce phénomène reste limité mais pourrait indiquer une tendance à la réorganisation plutôt qu'à l'annulation pure.

## CONCLUSION CROISÉE : QUANTITÉ, QUALITÉ ET DYNAMIQUES À L'ŒUVRE

L'analyse conjointe des volumes et des pourcentages des projets instruits à VO entre 1990 et 2023 révèle une trajectoire globalement positive, marquée par une croissance forte des projets acceptés et un net recul des refus pour cause de non-conformité aux critères. Cela témoigne d'un dispositif de plus en plus accessible, mieux accompagné et mieux ciblé.

Cependant, cette dynamique favorable est tempérée par des fragilités récentes, notamment la hausse préoccupante des projets annulés, particulièrement marquée depuis 2020. Si le nombre de projets acceptés reste élevé, leur concrétisation devient plus incertaine, ce que confirme la part croissante d'annulations.

La lecture en pourcentage permet ainsi de nuancer les apparences de succès, en montrant que la qualité de l'instruction reste solide, mais que les conditions de mise en œuvre se tendent, probablement sous l'effet de facteurs externes (crise sanitaire, pressions économiques, instabilité des groupes, difficultés propres aux métiers du travail social...).

Enfin, la quasi-disparition des refus pour non-respect des critères montre une professionnalisation des porteur-ses et un renforcement de la pertinence du dispositif, même si de nouveaux enjeux apparaissent désormais en aval de l'instruction : l'accompagnement jusqu'à la réalisation effective.

## ANALYSE DES RAISONS D'ANNULATION, DE REPORT OU DE REFUS DE PROJETS (2015-2023)

### UNE LECTURE PARTIELLE MAIS ÉCLAIRANTE DES FRAGILITÉS DANS LE PARCOURS DES PROJETS

Depuis 2015, les salariées de VO ont la possibilité de renseigner dans l'intranet les raisons d'un projet annulé, reporté ou refusé, sur la base des échanges téléphoniques réalisés avec les structures lors du suivi des projets. Deux modalités de saisie sont proposées :

- Une liste de choix fermés (motifs prédéfinis) ;
- Un champ libre permettant d'ajouter des précisions complémentaires.

Initialement conçus pour les seuls projets annulés, ces motifs sont parfois aussi renseignés pour les projets reportés ou hors critères, bien que cela soit plus rare. Malgré un taux de remplissage global encore limité (27 %), l'exploitation de ces données, notamment qualitatives, permet de mieux comprendre les obstacles rencontrés dans le parcours d'un projet de vacances.

Tableau 1. Nombre de projets dont la raison est indiquée (choix fermé) par année et par état du projet

État des projets	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total général
Projets annulés	4	47	30	19	13	57	107	24	10	311/1180
Projets reportés		9	10	15	1	1	4	2		42/110
Projets hors critères			1	2	2		1		1	7/41
Total général	4/82	57/103	42/85	36/75	14/54	58/127	112/217	26/279	11/309	360/1331

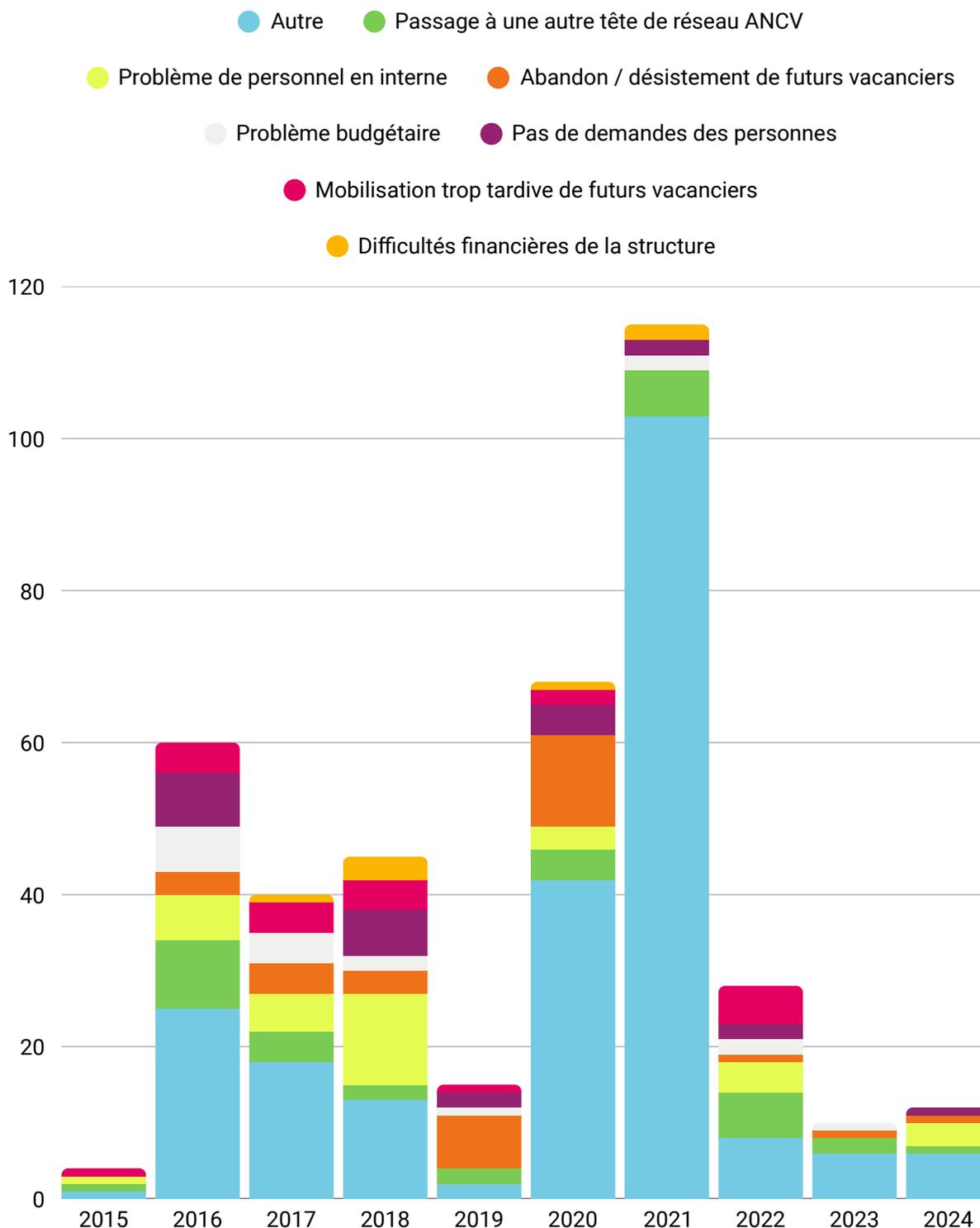
### UN RENSEIGNEMENT ENCORE INÉGAL MAIS EN PROGRESSION À CERTAINS MOMENTS CLÉS

Le tableau 1 montre que les projets annulés sont les mieux renseignés : 311 projets sur 1180 ont un ou plusieurs motifs saisis via la liste fermée (soit 26,4%). En comparaison, seuls 42 projets reportés (sur 110) et 7 projets hors critères (sur 41) disposent de motifs identifiés. Ce taux plus élevé pour les annulations traduit la proximité du suivi exercé par VO sur ces cas. Le pic de remplissage se situe entre 2020 et 2022, période où le suivi a été renforcé, notamment du fait du contexte de crise sanitaire.

## LECTURE CHRONOLOGIQUE DES RAISONS SAISIES D'ANNULATION OU DE REPORT

Le graphique 4 ci-dessous présente les différentes raisons d'annulation ou de report des demandes de financement des projets de 2015 à 2023.

### Graphique 4. Les raisons d'annulation ou de report (plusieurs réponses possibles)



En 2015, la saisie des motifs reste marginale : seuls 4 projets ont été renseignés. Les motifs sont très dispersés : un cas de mobilisation tardive, un problème de personnel en interne, un abandon de vacancier ou un changement de tête de réseau ANCV. En 2016, l'utilisation progresse sensiblement (57 projets renseignés), avec un recours marqué à la catégorie « Autre » (25 cas), traduisant une difficulté à classer les motifs parmi les propositions. **Des problèmes budgétaires, des désistements ou encore des passages à d'autres dispositifs commencent à émerger.** Cette période de lancement pose les bases d'un outil de suivi, mais sans encore constituer une base solide d'analyse.

**En 2017-2018, la nature des motifs renseignés devient plus variée.** Les problèmes de personnel en interne (5 puis 12 mentions) apparaissent plus nettement. Des projets sont annulés faute de demandes suffisantes (6 mentions en 2018), ou à cause de difficultés financières de la structure (4 mentions). L'étiquette « Autre » reste utilisée (31 fois sur ces deux années), mais commence à perdre du terrain au profit de motifs mieux identifiés. **Ces années révèlent des fragilités d'ordre organisationnel et budgétaire, traduisant des marges de manœuvre réduites pour certaines structures.**

En 2019, très peu de motifs sont mentionnés (15 mentions), et le plus prégnant concerne l'abandon, le désistement des futurs vacanciers pouvant s'expliquer par des peurs liées au contexte de la Covid-19. Les années 2020 et 2021 constituent un moment de rupture dans le parcours des motifs. **Le nombre de raisons renseignées atteint un niveau record : 68 en 2020 et 115 en 2021.**

Plusieurs motifs dominent :

- La catégorie « Autre » explose (42 mentions en 2020, 103 en 2021), mais le champ libre permet de mieux la qualifier : 57 mentions renvoient à des motifs sanitaires explicites (« crise sanitaire », « covid-19 », « contexte sanitaire »).
- En 2021, 85 projets sont annulés avec une formule récurrente dans le champ libre :
- « structure inscrite toujours sans nouvelles et enveloppe épuisée », traduisant à la fois un abandon implicite et une saturation budgétaire du dispositif.
- Quelques désistements ou absences de bénéficiaires sont aussi signalés, tout comme les problèmes internes de personnel.

**Ces deux années révèlent à la fois l'impact d'un choc exogène majeur, et la vulnérabilité des structures face à l'incertitude et aux contraintes de calendrier.**

En 2022, le nombre de projets renseignés diminue sensiblement (28), avec une forte baisse du recours à la catégorie « Autre » (8 mentions). Les motifs deviennent plus diversifiés :

- Le passage à une autre tête de réseau ANCV (6 cas),
- Les mobilisations tardives (5 cas),
- Et des problèmes de personnel (4 cas) réapparaissent.

En 2023, cette tendance se confirme avec une nouvelle baisse du remplissage (10 motifs), dont la majorité sont classés dans « Autre ».

## **FOCUS SUR LES PROJETS HORS CRITÈRES**

Les projets « hors critères » ne disposent que de 7 raisons renseignées sur 41 projets concernés entre 2015 et 2023. Deux explications apparaissent dans les champs libres :

- **Des destinations hors Union européenne** (Gabon, Maroc) ou un public trop jeune sont signalés dans la catégorie « Autre » ;
- **Des raisons budgétaires sont également citées** (2 cas) : le budget ne respecte pas les critères de l'appel à projet.

L'extrême rareté de la saisie pour ces projets reflète probablement un double phénomène : une bonne identification a priori des règles et une absence de formalisation des raisons précises du refus dans l'outil de suivi.

## FOCALISATION SUR LE MOTIF « PASSAGE À UNE AUTRE TÊTE DE RÉSEAU ANCV »

Ce motif apparaît de manière régulière sur la période 2016–2023, avec 36 mentions recensées. Il constitue l'une des causes les plus fréquentes d'annulation, derrière les désistements et les problèmes de personnel.

Contrairement à d'autres motifs d'annulation, cette réorientation ne résulte pas d'un désengagement de la structure, mais d'un accompagnement stratégique de VO. Elle intervient dans des cas où :

- Le projet déposé s'inscrit mieux dans les modalités ou les critères d'un autre partenaire ANCV ;
- La structure est historiquement ou géographiquement plus proche d'une autre tête de réseau ;
- Le projet relève d'un public ou d'une temporalité mieux pris en charge ailleurs.

Ce basculement s'effectue souvent dans un objectif de réussite du projet, et non par défaut. Il témoigne d'une volonté de VO de fluidifier les parcours et d'orienter les structures vers le réseau le plus adapté à leur situation.

La récurrence de ce motif invite néanmoins à :

- Mieux documenter les raisons précises du basculement (critères, publics, délais...) pour affiner les critères d'orientation dès le premier contact ;
- Renforcer la lisibilité de l'offre ANCV pour les structures, en clarifiant les spécificités de chaque tête de réseau ;
- Évaluer si certaines structures pourraient être mieux informées dès l'amont pour éviter les allers-retours dans les circuits de financement.

## CONCLUSION CROISÉE : UNE LECTURE PARTIELLE MAIS PRÉCIEUSE POUR L'ACCOMPAGNEMENT

Ces motifs renseignés par VO lors du suivi, bien qu'incomplets, permettent **d'identifier trois types de fragilités récurrentes** :

- **Conjoncturelles**, avec un impact massif de la crise sanitaire sur deux années.
- **Structurelles**, concernant le financement ou la mobilisation des ressources humaines.
- **Organisationnelles**, révélant un besoin d'accompagnement sur la temporalité et la planification des projets.

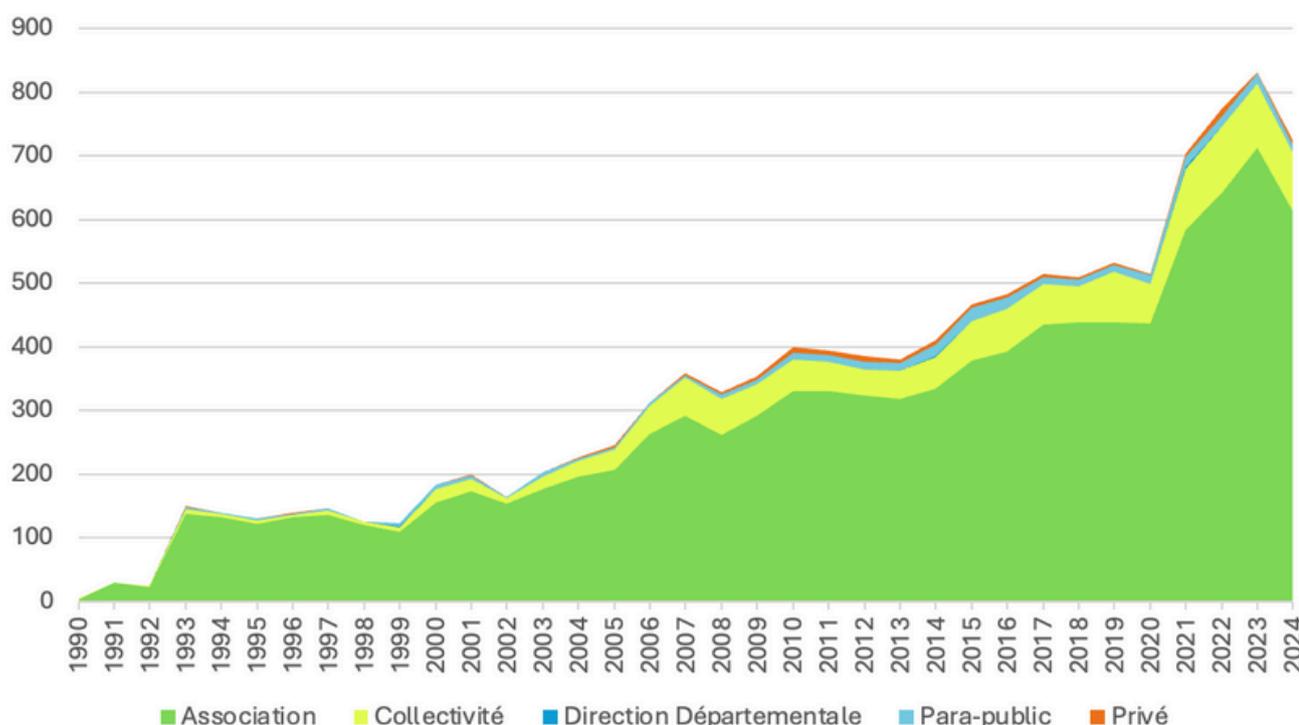
Ils plaident pour :

- Une **valorisation plus systématique du recueil des raisons**, notamment pour les refus et reports ;
- Une clarification et un enrichissement de la liste des motifs fermés pour limiter l'usage de la catégorie « Autre » ;
- Une **analyse régulière et partagée entre acteurs du réseau** de ces données, comme levier d'amélioration ;
- Un **renforcement de l'accompagnement des structures**, en particulier celles en difficulté récurrente.

## ÉVOLUTION DE LA NATURE DES STRUCTURES PARTENAIRES DE VACANCES OUVERTES (1990-2023)

Les graphiques 5 et 6 permettent de visualiser l'évolution du nombre de projets déposés puis acceptés et financés par VO, classés par nature de structure (association, collectivité, direction départementale, structure para-publique, privée ou autre). Le premier graphique comptabilise l'ensemble des projets instruits, c'est-à-dire ceux qui ont été présentés et examinés. Le second isole uniquement les projets ayant été acceptés et financés. La période observée s'étend de 1990 à 2023.

Graphique 5. Nombre de projets instruits selon la nature des structures



### ANALYSE DES TENDANCES TEMPORELLES GLOBALES

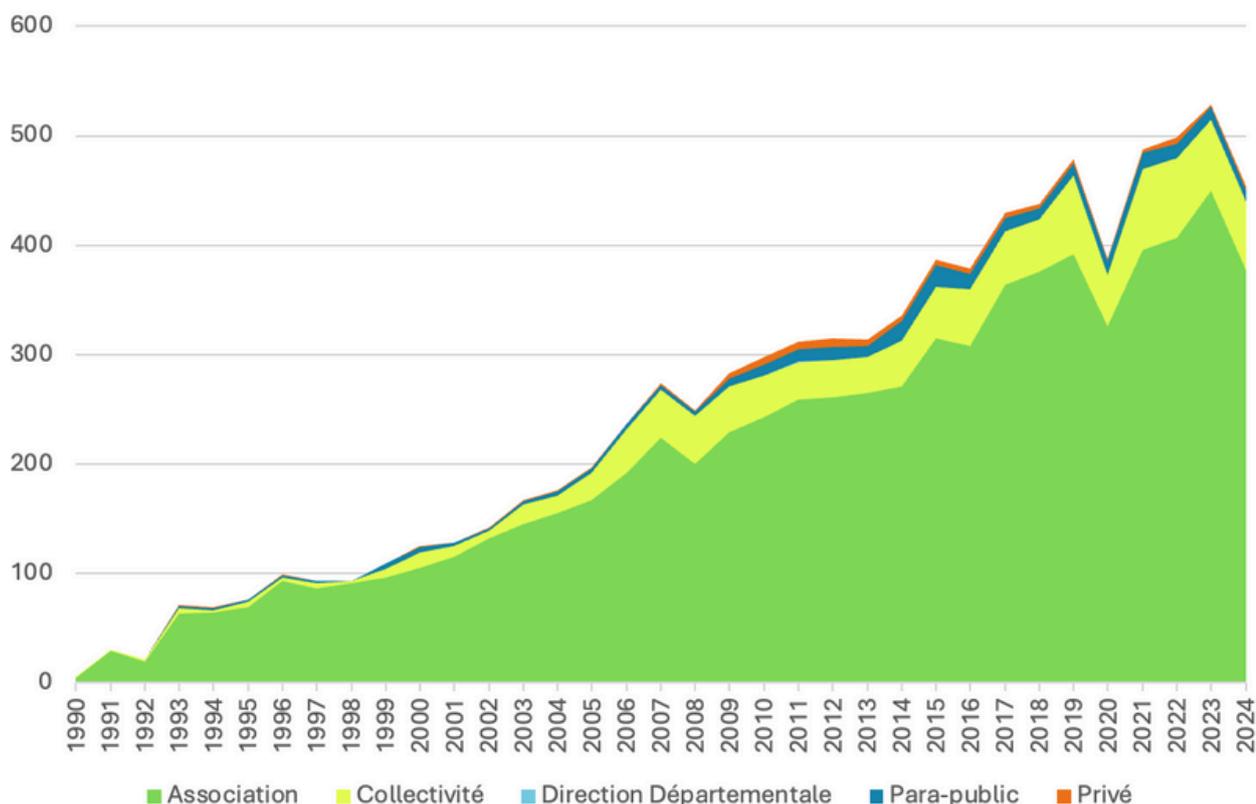
La dynamique globale est marquée par une augmentation continue du nombre de projets instruits comme financés, notamment à partir des années 2000, avec une forte accélération entre 2015 et 2024 (en partie dû au changement de plateforme d'instructions). **Les associations représentent de loin la majorité des porteur-ses de projets**, avec un volume qui croît régulièrement pour dépasser les 700 projets instruits en 2023, dont environ 450 ont été financés. Cela traduit à la fois leur poids dans le tissu local et leur capacité à proposer des actions éligibles au financement.

**Les collectivités locales suivent une trajectoire ascendante également**, bien que moins marquée. Le nombre de projets instruits par des collectivités passe de quelques unités dans les années 1990 à plus de 90 en 2021. Le taux de financement reste toutefois plus stable, autour de 65 à 74 projets ces dernières années.

**Les structures para-publiques connaissent également une progression notable**, surtout à partir des années 2010. Le nombre de projets instruits comme financés s'intensifie jusqu'à atteindre un pic entre 2015 et 2023, témoignant d'une montée en puissance dans le champ de l'action sociale.

Les projets portés par des structures privées ou classées « divers » restent marginaux, en nombre limité et avec des évolutions peu significatives dans le temps. Leur présence est stable mais relativement discrète en volume.

Graphique 6. Nombre de projets acceptés-financés selon la nature des structures



### COMPARAISON ENTRE PROJETS INSTRUITS ET FINANCÉS

En comparant les deux graphiques, on observe des écarts de financement significatifs selon la nature de la structure. **Les associations, bien qu’ultra-majoritaires, ne voient pas tous leurs projets soutenus** : 76% en moyenne. Après les trois premières années à un taux très élevé, les neuf années suivantes sont en dessous de la moyenne générale (sauf en 1999 avec 88,1% de projets financés). Entre 2002 et 2019, le taux se maintient au-dessus de 72%. Depuis 2020, il diminue progressivement. En 2023 par exemple, les associations ont déposé 642 projets, mais seuls 407 ont été financés, soit 63,4 % de sélection.

**Les collectivités, elles, semblent bénéficier d’un taux de financement légèrement plus favorable** avec une moyenne de 77,3%. Si le volume total est moindre, leur taux de sélection est plus élevé, souvent supérieur à 70 % et notamment en 2021 et 2022. **Les directions départementales, quant à elles, présentent une spécificité : le nombre de projets instruits reste très limité** (souvent entre 0 et 4 projets par an), mais la quasi-totalité est acceptée. Enfin, **les structures para-publiques montrent également un bon taux de financement** (86,8% en moyenne), en général supérieur à 75 %. Leur rôle semble se consolider avec le temps, notamment entre 2010 et 2022.

### CONCLUSION

L’analyse révèle une forte concentration des financements vers les associations, qui restent les acteurs centraux des appels à projet depuis plus de 30 ans. Si les collectivités et les structures parapubliques montent en puissance, les autres types de structures ont plus de difficultés à transformer leurs projets en financements.

## DÉCOMPOSITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURES POUR CHAQUE NATURE (1990-2023)

### ANALYSE DES STRUCTURES DE NATURE ASSOCIATIVES FINANCÉES PAR VO

Depuis 1990, les données montrent une évolution significative des types de structures associatives ayant bénéficié d'un financement de Vacances Ouvertes pour leurs projets. Au fil des décennies, on observe une diversification des profils d'acteurs, accompagnée d'une montée progressive en volume du nombre total de projets acceptés (Graphique 7). **Ce sont d'abord les centres sociaux, les Maisons des jeunes et de la culture (MJC) et autres structures socioculturelles apparentées qui se sont imposés** comme les principaux porteurs de projets. Leur mobilisation s'est particulièrement renforcée à partir des années 2000, avec un pic historique atteint en 2018, où plus de 200 projets ont été financés dans cette seule catégorie. Cette prédominance s'explique par leur ancrage territorial, leur proximité avec les publics éloignés des vacances et leur capacité à monter des projets collectifs.

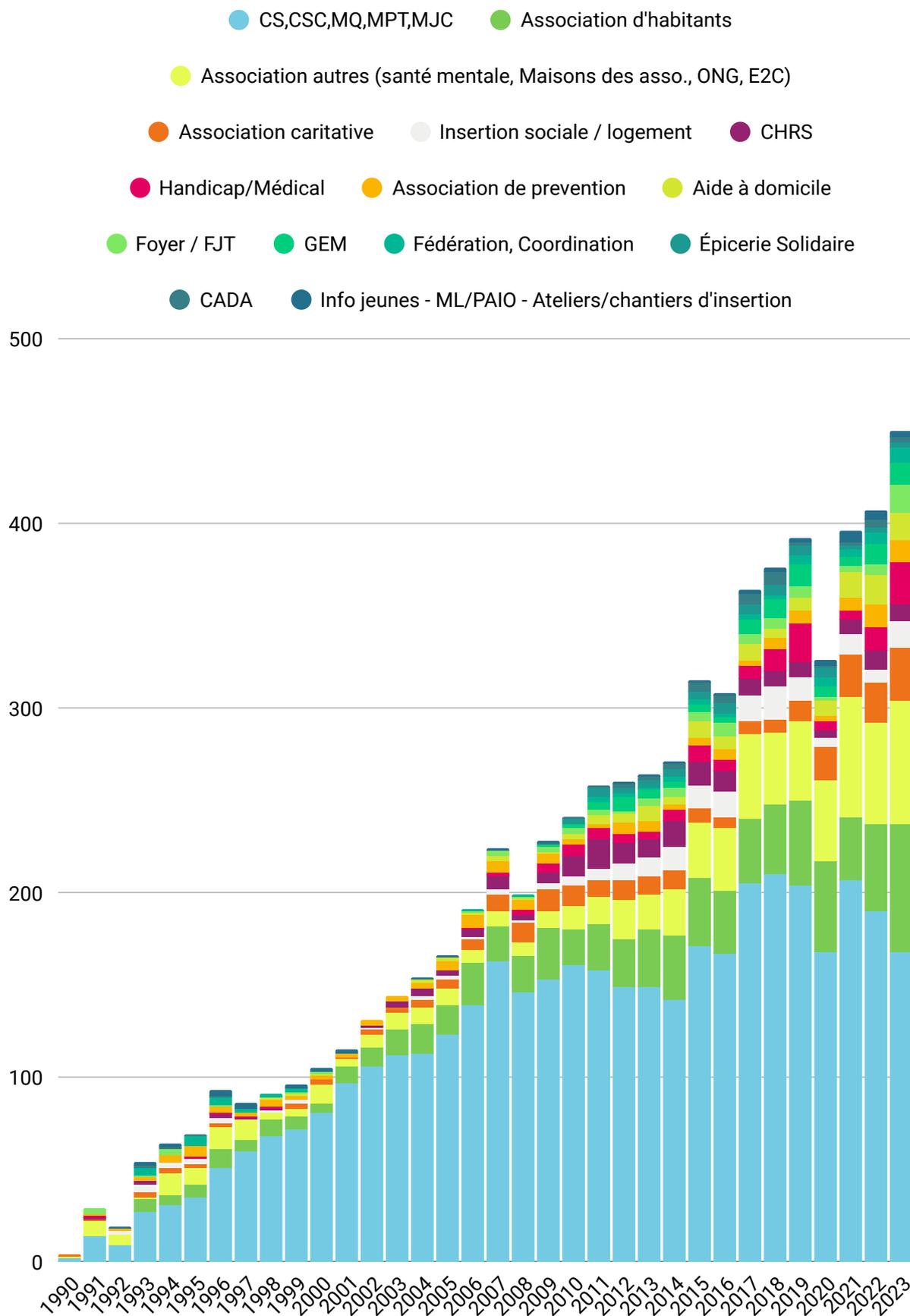
**Les associations d'habitants, bien que moins nombreuses, affichent, elles aussi, une dynamique stable et structurée.** Depuis le milieu des années 2000, elles déposent chaque année entre 20 et 50 projets, avec une forte progression en 2023 où 69 projets ont été acceptés. Leur rôle dans l'animation des quartiers et la mobilisation locale semble être un levier essentiel de leur implication. On note également que **les associations caritatives sont des partenaires réguliers de VO**, avec un nombre de projets qui oscille entre 7 et 29 chaque année depuis deux décennies. Ces structures répondent à des situations de grande précarité, en lien avec leurs missions de lutte contre l'exclusion.

Une évolution intéressante concerne les structures d'insertion sociale ou de logement, qui voient leur participation augmenter à partir de 2015. Leur nombre de projets acceptés reste inférieur à d'autres types de structures, mais leur présence régulière indique une meilleure intégration des dispositifs de départ en vacances dans les parcours d'accompagnement global. Les CHRS suivent une tendance similaire, avec un nombre modeste mais constant de projets, sauf en 2023 où une baisse marquée est observée, probablement en lien avec des difficultés internes ou des réorientations budgétaires.

**La participation des structures du champ du handicap et du médical a connu une croissance marquée à partir de 2018**, culminant en 2023 avec 23 projets. Cette hausse pourrait refléter une meilleure connaissance des dispositifs existants, mais aussi une volonté croissante d'inclure les personnes en situation de handicap dans les dispositifs de départ accompagné. Les associations de prévention, bien que longtemps peu représentées, connaissent elles-aussi une croissance progressive. Elles atteignent en 2022 un niveau d'implication inédit avec 12 projets acceptés, montrant un intérêt croissant pour les vacances comme outil de prévention sociale et éducative.

**Enfin, même les structures historiquement peu représentées comme les services d'aide à domicile ou les foyers de jeunes travailleurs apparaissent plus fréquemment dans les dernières années**, notamment en 2023. Cette évolution suggère un élargissement des profils bénéficiaires et une volonté d'atteindre des publics encore peu visibles dans les dispositifs.

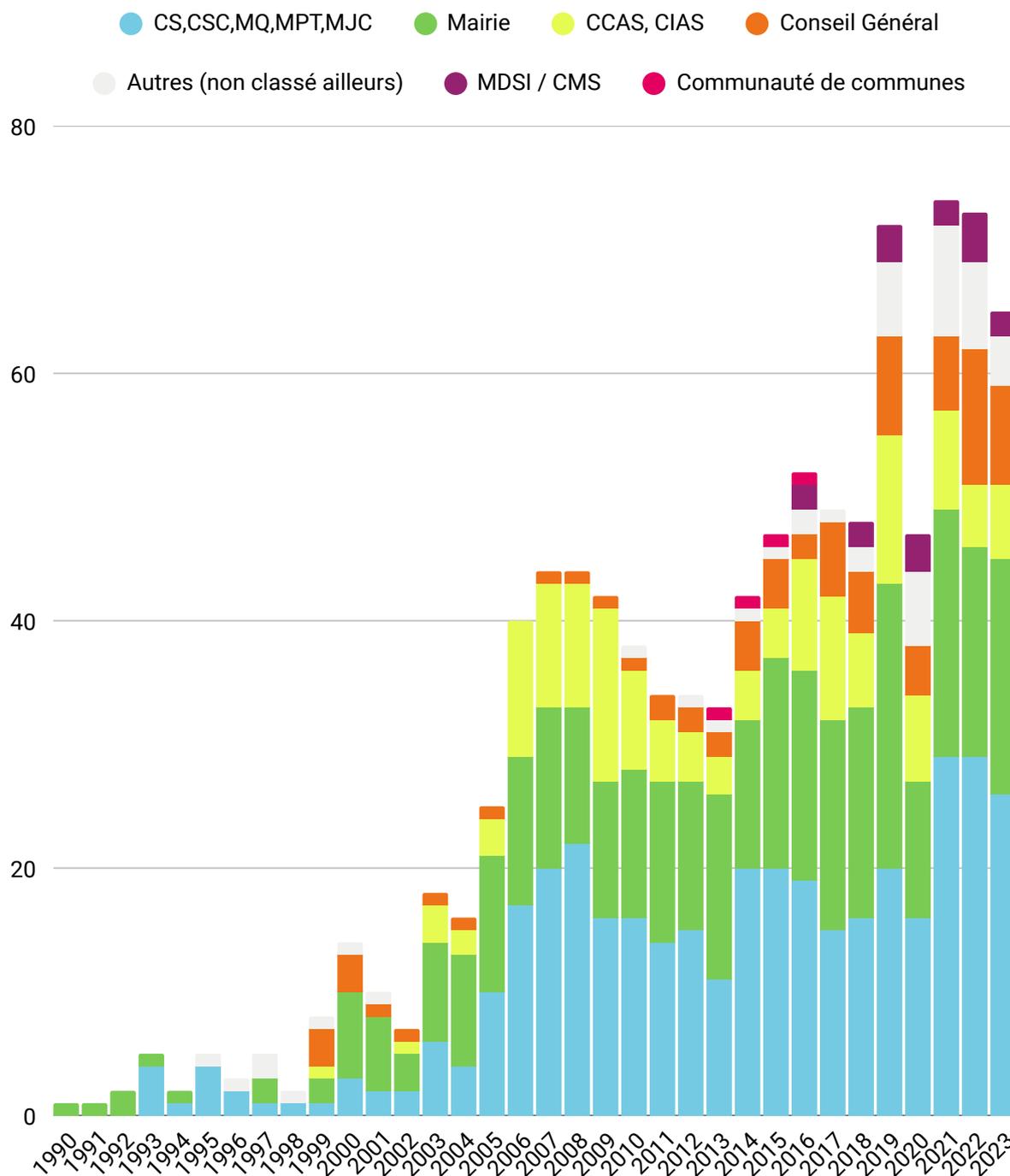
**Graphique 7. Type de l'association pour les projets acceptés et financés**



## ÉVOLUTION DU PORTAGE DES PROJETS PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Depuis le début des années 1990, les collectivités territoriales jouent un rôle complémentaire mais non négligeable dans la dynamique de dépôt de projets soutenus par Vacances Ouvertes (Graphique 8). Si leur volume d'implication reste bien inférieur à celui des associations, leur présence constante témoigne d'un intérêt durable pour l'accompagnement au départ, en particulier à l'échelle locale.

**Graphique 8. Type de la collectivité pour les projets acceptés et financés**



**Les centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture (MJC), maisons de quartier (MQ), et autres structures socioculturelles portées par des collectivités constituent historiquement la catégorie la plus représentée.** Leur implication croît régulièrement à partir du début des années 2000, pour atteindre un pic en 2021 avec 29 projets acceptés. Ces structures se distinguent par leur rôle de proximité, leur capacité à mobiliser des publics variés et leur inscription dans les politiques de cohésion sociale des territoires. En 2023, malgré une légère baisse (26 projets), elles restent le type de collectivité le plus impliqué.

**Les mairies occupent également une place importante.** Dès le début des années 1990, elles déposent régulièrement des projets, avec une progression notable à partir des années 2000. Leur implication atteint un sommet en 2019 avec 23 projets financés. Bien que ce chiffre varie légèrement d'une année sur l'autre, les mairies restent très actives, avec 19 projets encore en 2023. Cela traduit une volonté croissante de certaines communes de prendre part à l'organisation des départs en vacances, que ce soit par le biais de services sociaux municipaux ou en lien avec les associations locales.

**Les Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) constituent une autre catégorie significative.** Bien qu'ils aient été moins présents dans les années 1990, leur participation s'affirme nettement à partir de 2006. Ces structures atteignent un maximum de 14 projets en 2009, ce qui coïncide avec une période où les politiques sociales territoriales ont été renforcées. Même si leur implication connaît une baisse dans les années suivantes, ils continuent de contribuer de manière régulière, avec 11 projets en 2023.

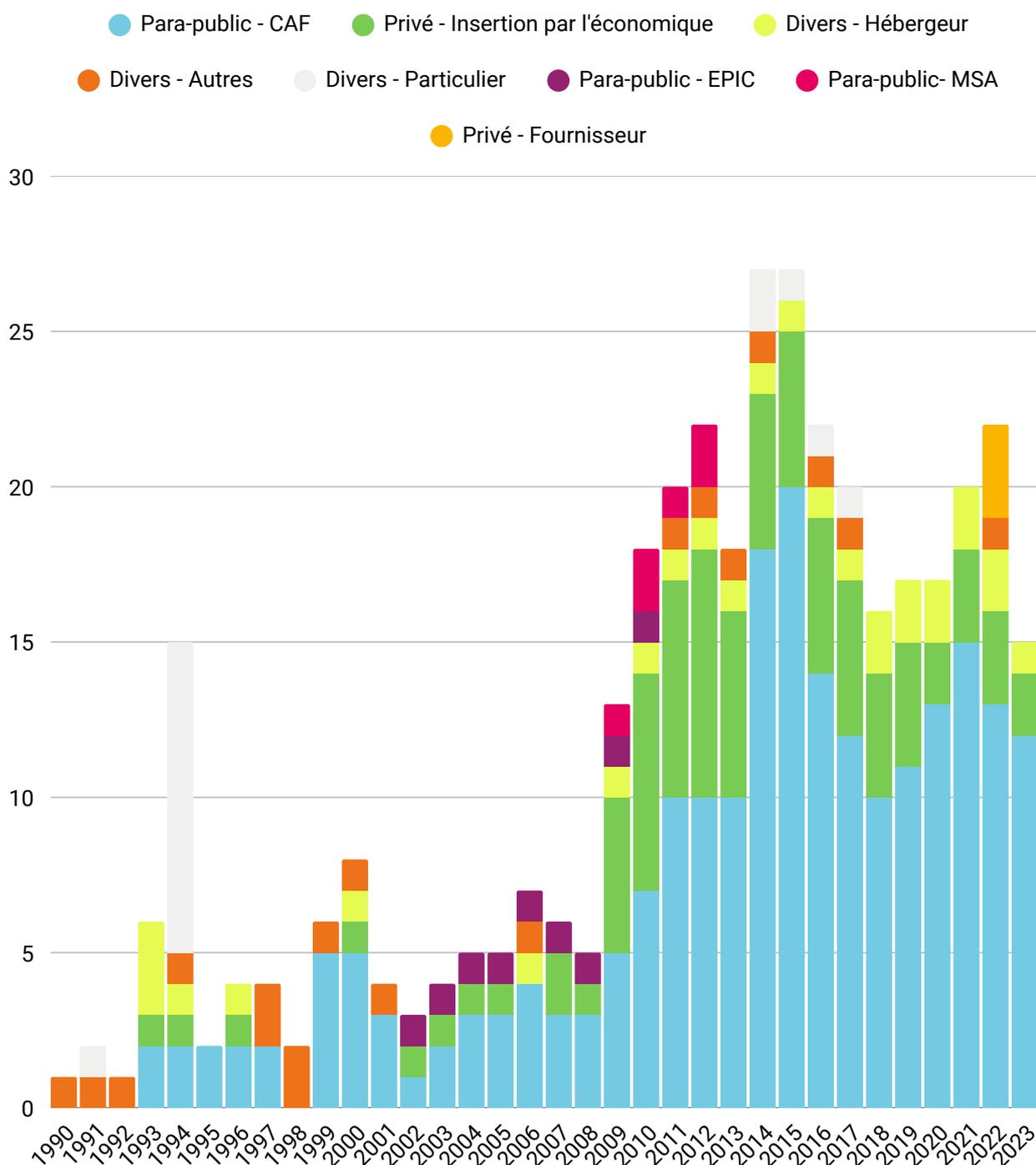
**Les conseils généraux (aujourd'hui conseils départementaux) ont été peu représentés dans le dispositif, avec une présence épisodique** et un maximum de 11 projets déposés en 2022. Leur rôle semble davantage orienté vers le financement global des dispositifs que vers le dépôt opérationnel de projets, ce qui explique leur représentation modeste dans les chiffres.

**Les autres catégories, comme les MDSI (Maisons Départementales de la Solidarité et de l'Insertion) ou les communautés de communes, sont présentes de manière marginale.** Cependant, leur apparition à partir des années 2010 témoigne d'une lente mais réelle diversification des échelons territoriaux impliqués dans le soutien aux départs en vacances. On peut y voir l'effet d'une volonté de certains territoires ruraux ou moins bien dotés en tissu associatif de structurer une réponse institutionnelle en faveur de l'accès aux vacances.

## IMPLICATION DES STRUCTURES PARA-PUBLIQUES, PRIVÉES ET DIVERSES DANS LES PROJETS FINANCÉS

Les structures para-publiques, privées ou dites « diverses » représentent une minorité dans les porteur-ses de projets financés par Vacances Ouvertes (Graphique 9). Néanmoins, leur présence régulière, parfois croissante, témoigne d'une diversification progressive des types de structures mobilisées autour du droit aux vacances, notamment à partir des années 2000.

**Graphique 9. Type de para-public, de privé et "divers" pour les projets acceptés et financés**



**La Caisse d'Allocations Familiales (Caf) occupe une place centrale parmi ces acteurs.** Déjà présente ponctuellement au début des années 1990, sa participation devient significative à partir de 1999, avec 5 projets financés, puis se stabilise autour de 5 à 7 projets jusqu'en 2010. Une nette dynamique s'amorce ensuite, avec une montée continue du nombre de projets portés, atteignant un sommet en 2015 avec 20 projets financés. Cette croissance traduit l'engagement croissant des Caf dans le soutien au départ en vacances des publics modestes, en articulation avec leurs missions de soutien à la parentalité, à l'inclusion et à la cohésion familiale.

Depuis 2016, cette tendance se poursuit, avec des chiffres élevés : entre 10 et 15 projets par an. En 2023, on enregistre 12 projets portés par des Caf, ce qui reste un volume conséquent. Ces chiffres reflètent la capacité des Caf à s'impliquer dans des dispositifs partenariaux et à accompagner des publics en lien avec leurs prestations sociales, en s'appuyant sur leurs services internes ou des partenaires conventionnés. Elles jouent ainsi un rôle pivot dans la territorialisation de l'accès aux vacances.

**Les structures privées engagées dans l'insertion par l'économie apparaissent dès le milieu des années 1990, avec une implication relativement discrète mais constante.** Leur nombre oscille entre 1 et 5 projets par an, avec une légère hausse entre 2010 et 2013. Ce type de porteur traduit une volonté d'intégrer la dimension des vacances dans les parcours d'insertion globale, souvent à des fins de remobilisation ou de lien social pour les salariés en contrat d'insertion. La présence de ces structures semble cependant stagner, voire décliner légèrement après 2020.

Les hébergeurs, quant à eux, sont très peu nombreux à initier des projets en leur nom propre. La catégorie « Divers – Autres » regroupe des porteur-ses difficiles à classer, comme des structures individuelles ou atypiques. Leur présence est marginale mais régulière.

Enfin, on note **l'apparition plus récente de structures comme la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ou certains EPIC, mais toujours de manière marginale**, avec un ou deux projets maximums par an. Cela suggère un intérêt ponctuel mais non structuré, possiblement lié à des dynamiques locales particulières ou à des partenariats limités dans le temps.

La montée en puissance des Caf comme porteuses de projets marque un tournant important dans la structuration du réseau Vacances Ouvertes. Elle souligne une reconnaissance institutionnelle du dispositif et une volonté de l'ancrer dans les politiques sociales de droit commun. À l'inverse, les autres structures para-publiques ou privées interviennent plutôt à la marge. Cela ouvre la réflexion sur les leviers qui pourraient favoriser une mobilisation plus large de ces acteurs, notamment dans les territoires moins couverts par le tissu associatif classique.

## CONCLUSION SUR LE PROFIL DES STRUCTURES

L'analyse des porteur-ses de projets sur le long terme met en évidence la prééminence durable du tissu associatif, notamment les centres sociaux, maisons des jeunes et associations de proximité, qui restent les principaux relais de l'action de VO. En parallèle, on observe une montée progressive des collectivités locales, en particulier les mairies et les CCAS/CIAS, dont l'implication s'est renforcée depuis les années 2000, traduisant une meilleure intégration de l'accès aux vacances dans les politiques sociales territoriales.

Enfin, les données confirment le rôle croissant des Caf, devenues des acteurs-clés du dispositif, avec un engagement marqué depuis une quinzaine d'années. Leur implication reflète une institutionnalisation partielle de l'accès aux vacances comme levier d'action sociale, tout en posant la question d'un élargissement possible vers d'autres organismes para-publics ou de droit commun. Ces évolutions dessinent une tendance vers une diversification des profils de structures, qui pourrait être consolidée et encouragée pour mieux couvrir les besoins des publics et territoires aujourd'hui moins investis.

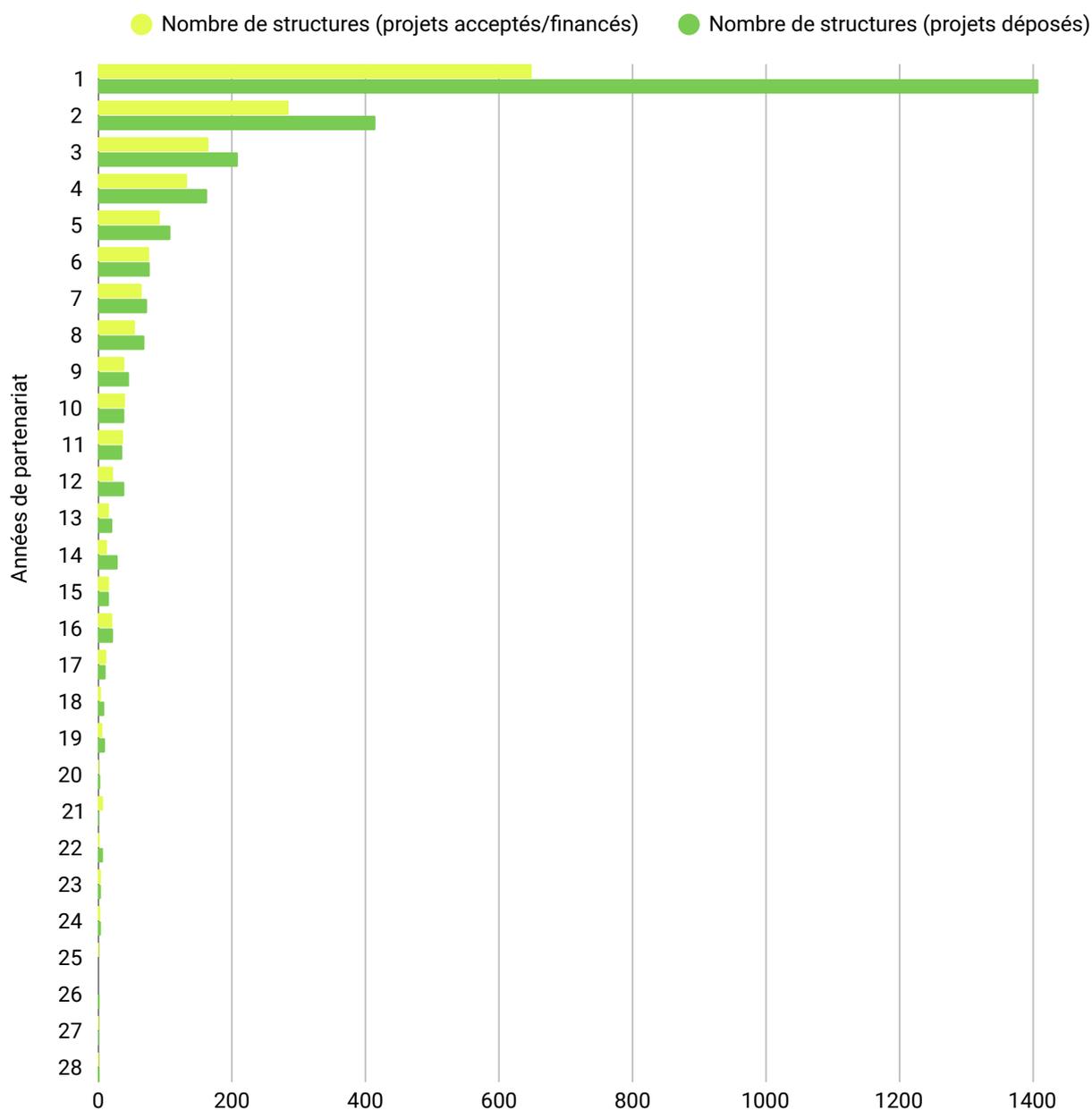
## ANCIENNETÉ DES STRUCTURES SELON L'ÉTAT DES PROJETS (1990-2023)

Le graphique 10 ci-dessus présente la répartition des structures selon leur ancienneté, en distinguant deux catégories :

- Le nombre de structures ayant vu au moins un de leurs projets acceptés et financés,
- Le nombre de structures ayant simplement déposé des projets, qu'ils aient été retenus ou non.

La variable centrale est le nombre d'années de participation à la campagne des appels à projets de VO, allant de 1 an jusqu'à 28 ans.

**Graphique 10. Nombre structures inscrites  
et nombre de structures acceptés-financés  
en fonction de la durée du partenariat avec VO (en année)**



On observe que **la majorité des structures n'ont participé au dispositif que sur une courte durée** : 1408 ont déposé un projet sur une seule année<sup>2</sup> dont 649 ont eu au moins un projet financé. Cela souligne le caractère ponctuel de l'engagement pour un grand nombre de porteur-ses de projets.

**À mesure que l'ancienneté augmente, les effectifs décroissent progressivement, mais plusieurs dizaines de structures affichent une fidélité durable au dispositif**, certaines étant présentes depuis plus de 15 voire 20 ans. Par exemple, 22 structures ont vu un projet financé sur 16 années différentes, et 35 structures dépassent les 18 années de participation.

La moyenne générale de participation pour l'ensemble des structures est de 3,4 ans tandis qu'elle est de 4,1 ans pour les structures dont au moins un projet a été acceptés-financés. Elle est seulement de 1,3 ans pour les structures dont au moins un projet a été refusé ou annulé.

Cette répartition révèle deux dynamiques complémentaires :

- **D'un côté, une mobilisation large mais éphémère** de nombreuses structures qui sollicitent VO ;
- **De l'autre, un noyau fidèle de structures** qui s'inscrivent dans la durée et font du dispositif un levier récurrent de financement pour leurs projets.

Une focale sur 2022-2023 montre un taux de rétention en 2023 de 55,9% avec 300 structures présentes en 2022 et 2023, 237 structures nouvelles en 2023 et 204 structures qui n'ont pas déposé de projets en 2023. Maintenant si on observe les mêmes données sur 2017-2018 (avant la Covid), on constate un taux de rétention beaucoup plus élevé en 2018 de 69,7% avec 255 structures renouvelant leur dépôt en 2018, 111 nouvelles structures et 130 structures qui partent.

[2] Parmi lesquelles 167 présentes en 2023 sont revenues en 2024. D'autres reviendront peut-être dans les années à venir.

## CONCLUSION GÉNÉRALE DE L'ANALYSE DES ARCHIVES DE VACANCES OUVERTES (1990–2023)

L'analyse de plus de trois décennies d'archives de Vacances Ouvertes permet de dresser un portrait dynamique, structuré et contrasté de l'évolution du dispositif d'accompagnement au départ en vacances. Elle révèle tout à la fois une montée en puissance remarquable du nombre de projets instruits, une diversification croissante des porteurs et porteuses de projet, une évolution des pratiques d'accompagnement, et des tensions émergentes dans la concrétisation effective des projets.

L'un des premiers enseignements majeurs concerne la croissance continue de la campagne. De 6 projets instruits en 1990 à plus de 800 en 2023, cette augmentation témoigne d'une reconnaissance progressive du projet de vacances comme levier d'inclusion sociale. Cette croissance s'est accompagnée d'une professionnalisation accrue des porteur-ses, traduite par une nette diminution des refus pour non-respect des critères à partir du début des années 2000. L'évolution du dispositif technique (notamment avec la bascule vers la nouvelle plateforme en 2014) a contribué à ce mouvement, en permettant une gestion plus fine et plus individualisée des projets.

Toutefois, cette dynamique quantitative s'est accompagnée de nouvelles fragilités, particulièrement visibles dans la période récente. La hausse continue du nombre de projets annulés depuis 2020 – jusqu'à atteindre près de 35 % en 2023 – signale des tensions accrues. Ces dernières sont imputables à des facteurs conjoncturels (pandémie de Covid-19, incertitudes économiques) mais aussi structurels : désistements de vacancier-ères, problèmes internes de personnel, mobilisations tardives ou encore changement de tête de réseau. Ces difficultés interrogent sur la capacité collective à sécuriser le passage de l'instruction à la réalisation effective du projet.

L'analyse longitudinale met également en lumière l'évolution du profil des porteur-ses de projet. Les structures associatives, en particulier les centres sociaux, MJC et autres structures socioculturelles apparentées, restent les acteurs centraux du dispositif, mais on observe une montée en puissance des collectivités locales (mairies, CCAS) et surtout des structures para-publiques, à commencer par les Caf.

En termes de fidélisation, les données montrent que si la majorité des structures ne participe qu'une seule année, un noyau dur – composé de structures engagées sur plus de 15 ou 20 ans – constitue un vivier précieux de partenaires expérimentés. Ces structures fidèles sont à la fois bénéficiaires et co-constructrices du dispositif, porteuses d'une mémoire des pratiques et d'une expertise territoriale précieuse.

Enfin, l'analyse souligne les limites de la base actuelle pour répondre à certaines questions essentielles, notamment la géographie des projets qui reste difficile à étudier en raison de l'absence de données exploitables sur les lieux de séjour. Lorsqu'ils sont renseignés (par exemple, la ville du séjour est indiquée dans 62,7% pour les projets acceptés-financés), ces derniers peuvent ne pas correspondre à la réalité car recueillis avant les départs en vacances.

## PERSPECTIVES ET PROLONGEMENTS DE LA RECHERCHE

Cette première phase d'analyse ouvre plusieurs pistes de travail. D'un point de vue méthodologique, il serait pertinent de renforcer le recueil et l'exploitation systématique des raisons d'annulation, de report ou de refus, afin d'enrichir les diagnostics partagés entre têtes de réseau. Une harmonisation des saisies, accompagnée d'un enrichissement des catégories disponibles, permettrait une lecture plus fine des vulnérabilités.

D'un point de vue sociologique, les trajectoires des structures fidèles mériteraient une investigation qualitative : quels sont les ressorts de leur engagement durable ? Comment évoluent leurs pratiques, leurs publics, leurs modalités de financement ? Cette analyse permettrait aussi de mieux comprendre les processus d'autonomisation ou au contraire de dépendance à l'accompagnement.

Par ailleurs, l'étude du contenu qualitatif des projets – leurs objectifs éducatifs, de remobilisation, de parentalité ou de bien-être mais aussi les thématiques abordées lors des séances de préparation – représenterait un chantier décisif pour penser les vacances non plus seulement comme un « droit » ou une « pause », mais comme un levier de développement social, éducatif et familial.

Enfin, les données budgétaires n'ont pas été étudiées, alors qu'elles pourraient renseigner sur l'évolution des coûts, les contributions des bénéficiaires ou les cofinancements mobilisés – autant d'éléments cruciaux à l'heure où les contraintes économiques se renforcent.

En somme, ce travail sur les archives de Vacances Ouvertes constitue bien plus qu'un retour historique. Il propose une lecture en miroir des transformations sociales, des politiques publiques et des pratiques professionnelles autour de l'accès aux vacances. Il offre une base solide pour construire, avec les acteurs et actrices du champ, une réflexion renouvelée sur le sens, les modalités et les finalités de l'accompagnement au départ.